

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Clax Splend 7UL1

Révision: 2012-09-20 Version 01

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Clax Splend 7UL1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel AISE-P113 - Détachant. Procédé manuel

Utilisations déconseillées Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey France SAS

Coordonnées

9/11, avenue du Val de Fontenay 94133 Fontenay-sous-Bois Cedex, Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 11

E-mail: fdsinfo-fr@sealedair.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé et étiqueté conformément à la Directive 1999/45/CE et à la législation nationale correspondante.

Indication de danger

Xi - Irritant

Phrases de risque:

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage



Xi - Irritant

Phrases de risque:

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Phrases de sécurité:

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28a - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Classification	Remarq Pour cent en
					(CF) 1272/2008	lues noids

alcool éthoxylate d'alkyle	Polymer*	69011-36-5	[4]	Xn; R22-41	Eye Dam. 1 (H318)	10-20
					Acute Tox. 4 (H302)	i

* Polymère

Pour le texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Retirer de la source d'exposition. Faire appel à une assistance médicale.

Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Rincer abondamment à l'eau. Si Contact avec la peau

l'irritation persiste, consulter un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance Contact avec les veux

médicale.

Retirer le produit de la bouche. Boire immédiatement un ou deux verres d'eau ou de lait. Faire Ingestion

appel à une assistance médicale.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des irritations. Inhalation

Vraisemblablement pas irritant pour un usage normal. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque des irritations sévères.

Ingestion Provoque des irritations. Sensibilisation Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Pour des conseils généraux sur l'hygiène professionnelle, voir le paragraphe 8.2. Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Prévention des incendies et des explosions

Pas de précautions spéciales requises.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Exigences concernant les lieux et installations de stockage:

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Lieux et installations de stockage combinés:

En accord avec les réglementations locales et nationales. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Conditions de stockage de base

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition cutanée - Consommateur

DNEE exposition cutanee - Consommateur				
Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC						
Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)		
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles		

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Déchets (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition Mesures générales de protection et d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans le paragraphe 1.2 Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures si possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).

Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur

des gants.

Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de

coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé:

Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures:

Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. **Protection respiratoire:**Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Liquide Couleur Limpide Incolore

Point/intervalle d'ébullition (°C): Non déterminé
Point d'éclair (°C): Non applicable.
Inflammabilité Non inflammable.
Densité: 0.98 g/cm³ (20°C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau Complètement miscible

Propriétés explosives Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques Mélanges

Pas de données de test disponibles sur le mélange

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous.

_		_	
Tox	icité	aid	ПË
		ω.9	

Toxicité aiguë par voie orale		
	Ingrédient(s)	Critèr

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données				
		disponibles				

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

	Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alc	ool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingréc	lient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthox	ylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Toxicité par administration répétée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de				
		données				
		disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool éthoxylate d'alkyle			Pas de données disponibles					

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Données sur le mélange:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles

Cancérogénicité

zancerogenicite	
Ingrédient(s)	Effets
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Mélanges

Pas de données expérimentales disponibles sur le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous

Toxicité aquatique à court terme Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données			
		disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

oxicité aquatique à long terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool éthoxylate d'alkyle					Pas de données disponibles

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Cocincient de partage il octanol/cad (log				
Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données			
	disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool éthoxylate	Pas de données				
d'alkyle	disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

utilisés

Le code européen des déchets: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. **Produits de nettoyage appropriés**De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

. . . .

ADR, RID, ADN, IMO/IMDG, ICAO/IATA

- 14.1. Numéro ONU Marchandises non-dangereuses
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- **14.3. Classe(s) de danger pour le transport** Marchandises non-dangereuses **Classe:** -
- 14.4. Groupe d'emballage Marchandises non-dangereuses
- 14.5. Dangers pour l'environnement Marchandises non-dangereuses
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques 15 - 30%

Installations classées: Installations classées:

Non concerné

Maladies professionnelles: Maladies professionnelles:

Non concerné

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code MSDS: MSDS1928 Version 01 **Révision:** 2012-09-20

Raison de la révision:

La conception générale adaptée conformément au Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe II

Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées à l'article 3 • R41 - Risque de lésions oculaires graves. • R22 - Nocif en cas d'ingestion.

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Abréviations et acronymes:

- AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien

 DNEL Dose dérivée sans effet
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP

- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement

 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet

 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur

 vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables

Fin de la Fiche de Données de Sécurité